Niveau(x) d'enseignement : 1 Numéro EDUQ : 9270904
Centre d'intérêt : 300

Plan d'action du Ministère de l'éducation en matière de condition féminine, 1991-1994 / Coordination à la condition féminine ; [rédaction, Joce-Lyne Biron ... et al.] -- [Québec] : Ministère de l'éducation, Coordination à la condition féminine, 1991.
89 p. ; 28 cm.

Titre de la couv. : "Education".

Vedette(s)-secondaire(s) : Biron, Joce-Lyne • Québec (Province). Ministère de l'éducation. Coordination à la condition féminine

---

Descripteur(s) : Condition féminine • Politique gouvernementale • Plan de travail • Violence • Sexisme • Stéréotype • Accès à l'emploi • Orientation professionnelle • Commission scolaire

---

Le bilan des activités du MEQ et des commissions scolaires en matière de condition féminine de même que la problématique actuelle en matière de condition féminine précèdent la présentation du plan d'action comme tel. Ce dernier s'articule autour de trois grands thèmes : l'école, milieu de vie; l'école, milieu de formation et l'école, milieu de travail. Le premier thème concerne les questions de violence et de sexisme et de participation des filles et des femmes à la vie scolaire. Le second thème porte sur la désexisation du matériel scolaire et des pratiques éducatives et sur l'orientation des filles et des femmes. Le troisième thème a trait aux programmes d'accès à l'égalité pour les femmes en emploi dans les commissions scolaires. D'autres dossiers concernent la participation aux travaux touchant les acquis extrascolaires et la politique familiale. Sous chacun des thèmes, on retrouve un tableau précisant l'objectif général poursuivi par le MEQ, les objectifs spécifiques, les mesures proposées, l'échéancier, la responsabilité et la collaboration requise et les coûts.

Type de document :

ÉDUCATION

PLAN D'ACTION DU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION
EN MATIÈRE DE CONDITION FÉMININE
(1991-1994)

Coordination à la Condition Féminine

Québec

1270904

Ministère de l'Éducation

Coordination à la condition féminine
Lisette Bédard, directrice

Ont participé à la rédaction
de ce document :

Joce-Lyne Biron
Francine Létourneau
Nicole Marcotte
Renée Moreau
Louise Roux

Saisie et mise en page

Hélène Bouchard
Myriam Verreault

Novembre 1991

TABLE DES MATIÈRES

page

PRÉSENTATION 1

BILAN DES ACTIVITÉS DU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DES COMMISSIONS SCOLAIRES EN MATIÈRE DE CONDITION FÉMININE 7

PROBLÉMATIQUE ACTUELLE EN MATIÈRE DE CONDITION FÉMININE 15

PLAN D'ACTION DU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION EN MATIÈRE DE CONDITION FÉMININE (1991-1994) 21

École, milieu de vie 25

Violence et sexisme 29

Participation des filles et des femmes à la vie scolaire 33

École, milieu de formation 39

Désexisation du matériel scolaire 43

Désexisation des pratiques éducatives 51

Orientation des filles et des femmes 55

École, milieu de travail 71

Programmes d'accès à l'égalité pour les femmes en emploi dans les commissions scolaires 75

Autres dossiers 81

Participation aux travaux touchant les acquis extrascolaires 83

Politique familiale 84

Coordination à la condition féminine 85

PRÉSENTATION

PRÉSENTATION

La Coordination à la condition féminine fêtera, en 1991, ses dix ans d'existence au ministère de l'Éducation. Cet anniversaire constitue un moment privilégié pour faire un court bilan des activités ministérielles dans le cadre de la politique gouvernementale en matière de condition féminine, pour préciser les principaux éléments de la problématique actuelle en condition féminine, et pour proposer un plan d'action sur les actions à poursuivre ou à amorcer au cours des trois prochaines années.

En décembre 1978, le gouvernement du Québec a adopté le rapport du Conseil du statut de la femme, «Pour les Québécoises : égalité et indépendance». Ce document est devenu la politique gouvernementale en matière de condition féminine. Cette politique, toujours en vigueur en 1990-1991, vise l'égalité et l'indépendance des femmes et regroupe les recommandations proposées au regard de la condition féminine.

Ces recommandations se sont traduites dans des plans d'action ministériels, puis en 1986-1987, dans un plan d'action gouvernemental. En 1987-1990, en plus du second plan annuel, un document d'orientations triennales intitulé «Vers l'égalité» a été rendu public. Il a été prolongé de deux ans. On y retrouve la description des actions concernant :

- les groupes de femmes,
- l'égalité des conjoints,
- l'égalité en éducation,
- l'égalité dans le travail et sécurité du revenu,
- les services adaptés à la réalité féminine,
- l'État-Employeur,
- le Conseil du statut de la femme.

Le ministère de l'Éducation, dans le but de donner suite aux recommandations qui lui étaient adressées, a mis sur pied, en 1981, un Bureau de la condition féminine. Les principaux objectifs contenus dans le mandat de la Coordination à la condition féminine sont :

1. Coordonner la mise en oeuvre des éléments de la politique gouvernementale en matière de condition féminine concernant l'éducation.

2. Intégrer les préoccupations en matière de condition féminine dans la rédaction ou la révision des programmes, le perfectionnement des enseignantes et des enseignants, le matériel didactique et d'évaluation, et à l'ensemble des activités du Ministère.

3. Favoriser l'égalité des chances et l'accès à l'égalité en proposant des actions dans le but de faciliter l'évolution des mentalités par rapport à la condition des filles et des femmes dans l'ensemble du réseau de l'Éducation.

Pour atteindre les objectifs qui lui sont confiés, la Coordination à la condition féminine exerce les fonctions suivantes :

1. Elle coordonne la mise en oeuvre des éléments de la politique gouvernementale en matière de condition féminine concernant l'éducation.

2. Elle fournit à la direction du Ministère l'expertise nécessaire à l'élaboration de politiques spécifiques à l'éducation.

3. Elle conseille les unités administratives concernées dans la mise en application de la politique gouvernementale.

4. Elle conçoit et réalise des activités.

5. Elle initie et coordonne la mise en oeuvre d'activités.

Le plan d'action du ministère de l'Éducation s'articule autour de trois grands thèmes. Ce sont :

- l'école, milieu de vie,
- l'école, milieu de formation,
- l'école, milieu de travail.

BILAN DES ACTIVITÉS
DU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION
ET
DES COMMISSIONS SCOLAIRES
EN MATIÈRE DE CONDITION FÉMININE

BILAN DES ACTIVITÉS DU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DES COMMISSIONS SCOLAIRES EN MATIÈRE DE CONDITION FÉMININE

Les progrès en matière de condition féminine, réalisés au cours des trente dernières années et plus particulièrement au cours de la dernière décennie, sont significatifs. Ainsi, lorsqu'on examine les plus récentes statistiques, force nous est de reconnaître que la démocratisation de l'enseignement a permis, aux filles surtout, d'avoir accès à la gratuité jusqu'à l'université, ce qui a positivement influencé leur taux de fréquentation scolaire. Ainsi en 1961, seulement 44,0 p. 100 des filles de 16 ans fréquentaient l'école : pour l'année 1990, ce taux atteint 90,0 p. 100 et dépasse même celui des garçons. Au collégial, elles représentent 58,0 p. 100 de la clientèle et à l'université, elles sont 53,8 p. 100 au baccalauréat, 46,3 p. 100 à la maîtrise et 34,2 p. 100 au doctorat.

Paradoxalement, cette croissance massive des effectifs ne se répercute pas dans leur choix de carrière. En 1990-1991, on constate que 90,0 p. 100 des élèves inscrites à plein temps dans les programmes de formation professionnelle au secondaire se concentrent en commerce, secrétariat, soins esthétiques, couture, habillement et en assistance et soins infirmiers; elles demeurent à peu près absentes des deux tiers des programmes de formation professionnelle contrairement aux garçons qui sont représentés dans la presque totalité des programmes.

Ce phénomène existe aussi au collégial, où bien que les filles représentent 58,0 p. 100 des élèves inscrits, elles choisissent, moins que les hommes, les programmes de science et de techniques physiques. Pour certains programmes de formation professionnelle non traditionnelle, le pourcentage des femmes varie entre 4,9 p. 100 et 27,5 p. 100.

A l'université, bien qu'elles représentent plus de 50,0 p. 100 des effectifs et qu'elles diversifient davantage leurs choix, elles sont néanmoins trop peu nombreuses à choisir la science et la technologie.

Il serait prétentieux de croire que seules les actions du Ministère ont permis cette remontée, mais nous devons reconnaître que les efforts concertés des directions centrales et régionales du Ministère et des commissions scolaires ont contribué, de façon significative, à promouvoir l'égalité des chances et l'accès à l'égalité.

Les actions du ministère de l'Éducation et de son réseau ont été développées autour de trois grands dossiers. Ce sont :

- la désexisation du matériel scolaire et des pratiques éducatives;
- l'orientation et les choix scolaires et professionnels des filles et des femmes;
- les programmes d'accès à l'égalité pour les femmes en emploi dans les commissions scolaires.

Un bref tour d'horizon de chacun de ces dossiers nous permettra de mieux saisir l'ampleur des efforts du réseau de l'éducation.

La désexisation du matériel scolaire et des pratiques éducatives

L'un des chapitres de «Pour les Québécoises : égalité et indépendance» s'intitulait «Socialisation : comment se perpétue la division des rôles». La problématique qui sous-tend ce chapitre décrit la façon dont l'apprentissage des rôles respectifs de l'homme et de la femme se fait chez l'enfant. On y reconnaît l'importance d'offrir des modèles exempts de discrimination et qui permettent, aux filles et aux garçons, un accès égalitaire aux diverses sphères de formation et subséquemment au marché de l'emploi.

C'est dans ce contexte que le Ministère a mis à la disposition des intervenantes et des intervenants scolaires différents instruments et des sessions de perfectionnement afin de leur permettre d'atteindre ces objectifs. Les clientèles rejointes sont des enseignantes et des enseignants de la maternelle, du second cycle du primaire et des deux cycles du secondaire.

Des commissions scolaires ont également conçu des plans d'action afin de sensibiliser leur personnel et les élèves aux diverses manifestations du sexisme.

L'orientation et les choix scolaires et professionnels des filles et des femmes

La politique gouvernementale recommandait au Ministère, entre autres, d'inciter les filles à explorer les différentes possibilités de formation et à se préparer à être financièrement autonomes. Pour atteindre ces objectifs, le Ministère a développé des outils pour sensibiliser les filles et les femmes à l'importance des choix scolaires et professionnels, a réalisé des recherches sur l'orientation des filles et des femmes, a développé des activités de perfectionnement à l'intention des agentes et des agents éducatifs, et a participé à des activités de sensibilisation et d'information du public en général.

L'ensemble des outils développés et des interventions s'adressaient plus particulièrement aux élèves du second cycle du secondaire.

Des commissions scolaires ont développé des activités complémentaires afin de permettre aux filles et aux femmes d'élargir leurs choix professionnels. Mentionnons, la présence des filles comme déléguées de classe, membres du Conseil d'orientation, du Comité d'élèves, du Conseil d'élèves, leur participation à des expositions de sciences locales et la mise sur pied de comités de filles, etc.

Les programmes d'accès à l'égalité pour les femmes en emploi dans les commissions scolaires

En octobre 1985, le gouvernement du Québec rendait public un plan d'action triennal en matière de programmes d'accès à l'égalité pour les femmes.

Les principaux objectifs poursuivis par ce plan d'action étaient :

- de susciter le développement de programmes d'accès à l'égalité sur une base volontaire dans le secteur privé et le secteur parapublic (éducation, enseignement supérieur et science, santé et services sociaux et milieu municipal) dans le but d'augmenter la représentation des femmes dans les secteurs où elles sont sous-représentées;

- d'évaluer, à la lumière de ces expériences-terrains, la pertinence, l'efficacité et l'impact du cadre légal, réglementaire et administratif régissant ces programmes.

En septembre 1986, le ministère de l'Éducation déposait son plan d'action, lequel visait l'expérimentation de programmes volontaires d'accès à l'égalité. Dix-neuf commissions scolaires ont élaboré et mis en oeuvre un tel programme. Un peu plus du tiers du personnel scolaire a été touché par cette mesure.

Au cours de l'année 1989-1990, la Coordination à la condition féminine a procédé à l'évaluation tant de la démarche que des résultats de l'expérimentation. Ces données sont consignées dans les documents suivants :

- Rapport d'évaluation des programmes d'accès à l'égalité dans les commissions scolaires.
- Évaluation des programmes d'accès à l'égalité dans les commissions scolaires : rapport synthèse.
- L'évaluation des programmes d'accès à l'égalité pour les femmes dans les commissions scolaires : document d'accompagnement.

La coordination de ce plan d'action a été confiée au Secrétariat à la condition féminine, lequel est également responsable de l'expérimentation dans le secteur privé. Un rapport consolidé résumant les évaluations produites par chacun des ministères concernés a été rédigé en juin 1991.

Autres dossiers

Le Ministère a également pris une part active dans le dossier des services de garde en milieu scolaire. En effet, de 1980 à 1990, plus de 740 écoles primaires ont mis sur pied des services de garde en milieu scolaire. Il a collaboré activement à la mise en oeuvre de la politique familiale. À cette fin, un plan d'action a été élaboré et des colloques régionaux se sont tenus dans cinq régions. Le Ministère contribue largement à contrer la violence et la drogue dans les écoles. De plus, il a mis sur pied, à titre expérimental, des programmes d'accès à l'égalité pour les membres des communautés culturelles.

PROBLÉMATIQUE ACTUELLE
EN MATIÈRE DE CONDITION FÉMININE

PROBLÉMATIQUE ACTUELLE EN MATIÈRE DE CONDITION FÉMININE

Compte tenu des efforts investis depuis au moins une décennie et des résultats obtenus, il serait tentant de se demander s'il est encore justifié de poursuivre les actions du Ministère et de son réseau en vue de favoriser l'égalité des chances et l'accès à l'égalité. D'un strict point de vue statistique, il n'y aurait sans doute pas lieu de poursuivre des actions en matière de condition féminine.

En effet, les filles sont plus nombreuses que les garçons à obtenir le diplôme d'études secondaires, le diplôme d'études collégiales et elles constituent la majorité des inscriptions à l'université, tous programmes confondus. Bien que toutes les formations leur soient ouvertes, leurs choix demeurent traditionnels et les conséquences de ces choix se répercutent sur le marché de l'emploi.

De 1971 à 1986, la main-d'oeuvre féminine a augmenté de 95,0 p. 100 et elle représente actuellement environ 45,0 p. 100 de la main-d'oeuvre. Encore une fois, cette augmentation cache une réalité souvent difficile pour les travailleuses. Les données qui suivent permettent de constater ce fait.

Ainsi :

- le nombre de femmes qui occupent les emplois les plus mal payés a connu une progression quatre fois supérieure à celui des femmes occupant les emplois les mieux rémunérés;
- le salaire moyen des femmes est de 30,0 p. 100 à 35,0 p. 100 inférieur à celui des hommes;
- les femmes demeurent toujours concentrées dans les mêmes ghettos d'emplois et plus de 80,0 p. 100 des travailleuses ont un emploi dans le secteur tertiaire, dont 59,0 p. 100 dans le domaine du travail de bureau, de la vente et des services;
- 70,0 p. 100 des emplois à temps partiel au Québec sont occupés par des femmes;

- le travail salarié et la maternité sont encore aujourd'hui difficiles à concilier.
- d'après Statistiques Canada, en 1987, 38,0 p. 100 des familles dont les deux conjoints travaillent se retrouveraient sous le seuil de la pauvreté si la femme n'avait pas de gains;
- en 1986, 42,0 p. 100 des femmes n'avaient pas de conjoint, ce qui veut dire que ces femmes devaient subvenir seules à leurs besoins;[1]
- selon le Conseil national du bien-être social, en 1988, 40,0 p. 100 des familles dirigées par une femme seule vivaient sous le seuil de la pauvreté. Ce taux est de 10,0 p. 100 lorsque la direction de la famille est assumée par un seul homme;
- suite à un divorce, à une séparation ou à un décès, le niveau de vie des femmes diminue de 73,0 p. 100 alors que celui des hommes s'améliore de 43,0 p. 100.[2]

Les femmes ne travaillent pas uniquement par choix, mais elles travaillent aussi par nécessité. Il est donc important que les filles et les garçons soient sensibilisés dans nos écoles à ces réalités économiques.

Impact économique de l'égalité dans l'éducation

Compte tenu des statistiques précédentes, le monde de l'éducation a-t-il encore le droit de ne pas tenir compte de l'impact économique de l'égalité dans l'éducation?

Une étude préparée par Harvey et Blakely, pour le groupe de travail conjoint de la Condition féminine et de l'Éducation (Toronto : juin 1990) indique que «l'égalité dans l'enseignement peut être considérée comme un processus double :

---

1 La Gazette des femmes, Juillet-Août 1989, Volume 11, Numéro 2, «Le Défi des années 90».

2 Justice, Octobre 1989, «Une loi pour l'égalité économique des époux».

il faut en premier lieu identifier de façon systématique, et éliminer en deux temps, les obstacles à l'accès des femmes et des jeunes filles à tous les types d'études et de formation et, en second lieu, encourager activement leur accès à tous les types d'études et de formation. Autrement dit, le but de l'égalité dans l'enseignement doit viser en même temps à éliminer les obstacles et à ouvrir des portes nouvelles aux femmes et aux jeunes filles.»

Harvey et Blakely ajoutent que «l'entrée et le retour des femmes dans la main-d'oeuvre salariée constituent une des formes les plus importantes de renouvellement et de croissance de la population active dans l'avenir». Ainsi, l'impact du taux d'activité salariée des femmes sur le PIB est très significatif. Selon une de leurs hypothèses, un taux plus élevé de l'activité salariée des femmes pourrait se traduire par une différence de **168 milliards de dollars** de plus sur le PIB d'ici l'an 2011. Les études révèlent également que plus le niveau d'instruction d'une femme est élevé, plus elle a de chances d'avoir un emploi rémunéré.

Les changements technologiques, la mondialisation des marchés, l'importance de la gestion des ressources humaines dans une population vieillissante, le multiculturalisme et le libre-échange sont autant de facteurs dont il faut tenir compte si l'on veut que la main-d'oeuvre québécoise demeure concurrentielle dans ce nouveau contexte économique et social. Il est donc, à notre avis, important de s'assurer de bien préparer la relève, d'autant plus que l'entrée des femmes sur le marché du travail constitue un mouvement irréversible.

L'école a donc un rôle primordial à jouer à ces divers titres. En effet, l'école est aussi un milieu de vie et de socialisation. Les garçons et les filles qui la fréquentent apprennent autant des modèles qu'ils ont sous les yeux que des instruments pédagogiques mis à leur disposition. Il est donc essentiel de poursuivre les actions entreprises dans le but :

- d'encourager les filles à persévérer dans l'étude de la mathématique et des sciences,
- de leur faciliter l'accès à des secteurs de formation non traditionnelle,

- de leur offrir des modèles variés et désexisés,
- de les préparer à occuper des emplois,
- de les aider dans leur recherche d'emploi.

Il va de soi que l'action auprès des filles et des femmes ne peut être exclusive; elle doit être jumelée à des actions visant à sensibiliser les hommes et les garçons.

PLAN D'ACTION DU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION EN MATIÈRE DE CONDITION FÉMININE (1991-1994)

PLAN D'ACTION DU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION EN MATIÈRE DE CONDITION FÉMININE (1991-1994)

Cette partie présente le plan d'action du ministère de l'Éducation en matière de condition féminine pour 1991-1994. Nous avons inclus certaines activités amorcées en mi-année 1990.

Trois thèmes ont été retenus auxquels se greffent les activités. Ce sont:

* l'école, milieu de vie,
* l'école, milieu de formation,
* l'école, milieu de travail.

L'ÉCOLE, MILIEU DE VIE

Sous ce thème, on retrouve des activités visant la sensibilisation des jeunes à la violence et au sexisme. Ces activités font suite à la parution d'une vidéo et d'un guide d'animation. On y prévoit également l'élaboration de la problématique relative à la participation des filles et des femmes à la vie scolaire. Les résultats de cette analyse nous permettront de déterminer les meilleures façons d'intervenir dans le but de sensibiliser les filles et les femmes à la notion de «pouvoir».

L'ÉCOLE, MILIEU DE FORMATION

Les activités visant la désexisation du matériel scolaire (programmes scolaires, guides pédagogiques, matériel d'évaluation pédagogique et matériel didactique) se poursuivent. Elles seront davantage axées sur des actions favorisant les changements de valeurs et de mentalités auprès des élèves et du personnel scolaire.

L'orientation des filles et des femmes demeure prioritaire. Bien que leur nombre ait augmenté à tous les niveaux d'enseignement, elles se concentrent encore

majoritairement au secondaire en commerce, secrétariat, soins esthétiques, couture et en assistance et soins infirmiers.

Divers instruments ont été élaborés pour les aider à diversifier leur choix de carrière; mais les résistances persistent tant chez les filles et les femmes que chez le personnel scolaire en général. Aussi croyons-nous essentiel de mettre l'accent sur leur intégration et leur maintien en formation professionnelle, et de les encourager à poursuivre des études au collégial ou à l'université dans des disciplines dites non traditionnelles. Ainsi, une meilleure représentation des femmes dans des secteurs où elles sont absentes ou quasi absentes, fournira aux jeunes des modèles à imiter et contribuera à modifier les mentalités au regard de la place des femmes sur le marché du travail.

L'ÉCOLE, MILIEU DE TRAVAIL

Le Ministère participera à la consultation que fera la Ministre déléguée à la Condition féminine et responsable de la famille, sur les suites à donner aux programmes d'accès à l'égalité. La Coordination à la condition féminine continuera à offrir du soutien professionnel aux dix-neuf commissions scolaires qui ont participé à l'expérimentation de ces programmes; elle donnera suite aux décisions entérinées par le BSM du 10 décembre 1990. De plus, à partir des constats observés dans notre rapport d'évaluation des programmes d'accès à l'égalité et celui du Secrétariat à la condition féminine, nous amorcerons des travaux relatifs aux analyses des effectifs, de disponibilité de main-d'oeuvre et du système d'emploi. Ces travaux doivent être faits quelle que soit la décision gouvernementale.

La Coordination à la condition féminine collaborera avec la Direction de la coordination des réseaux à la mise en oeuvre de programmes d'accès à l'égalité en emploi pour les membres des communautés culturelles.

ÉCOLE, MILIEU DE VIE

L'ÉCOLE, MILIEU DE VIE

L'école constitue pour les filles et les garçons un lieu de socialisation privilégié. Elle est en quelque sorte le prolongement de la famille. Les jeunes y passent plus de six heures par jour pendant douze ans. L'école se doit de leur fournir un environnement qui les prépare à devenir des citoyennes et des citoyens à part entière. Dans ce contexte, favoriser l'égalité des chances pour toutes et tous constitue un objectif primordial pour le Ministère et son réseau.

L'apprentissage des rôles se fait très tôt et les comportements et les attitudes généralement attribués à l'un ou l'autre sexe sont vite assimilés. L'école a donc un rôle important à jouer. Elle se doit d'inciter et d'encourager les filles à participer activement à la vie de l'école et à faire l'apprentissage du pouvoir. La présidence de la classe, la présidence du Conseil des élèves et leur participation au Conseil d'école constituent entre autres des lieux privilégiés pour développer des attitudes et des comportements qui faciliteront les choix de carrière. C'est pourquoi, au cours des trois prochaines années, le ministère de l'Éducation entend faire une recherche sur la place qu'occupent les filles et les femmes dans les diverses structures de l'école qui leur sont accessibles.

VIOLENCE ET SEXISME

OBJECTIF GÉNÉRAL : Poursuivre la campagne de sensibilisation auprès des jeunes et du public en général sur la violence et le sexisme

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	MESURES PROPOSÉES	ÉCHÉANCIER	RESPONSABILITÉ ET COLLABORATION(S) REQUISE(S)	COÛTS
- Rendre disponible, auprès du personnel scolaire du 2e cycle du primaire et du 1er cycle du secondaire, un matériel de sensibilisation à la violence et au sexisme dans les vidéoclips.	- Diffuser le court métrage «Clippe mais clippe égal!» et le guide d'animation dans le réseau scolaire.	Avril 1991	Louise Roux (Collaboration : Direction des communications)	6 800 $ (guide d'animation)
	- Offrir des sessions de perfectionnement au personnel scolaire.	Juin 1992	Louise Roux et une contractuelle	7 000 $
- Faire connaître aux parents ce matériel et les objectifs qu'il poursuit.	- Diffuser aux comités de parents et aux aux conseils d'orientation des écoles un dépliant sur le sujet.	Avril 1992	Louise Roux (Collaboration : Direction des communications et Direction de la coordination des réseaux)	3 000 $

PARTICIPATION DES FILLES ET DES FEMMES À LA VIE SCOLAIRE

OBJECTIF GÉNÉRAL : Augmenter la participation des filles à la vie scolaire				
OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	**MESURES PROPOSÉES**	**ÉCHÉANCIER**	**RESPONSABILITÉ ET COLLABORATION(S) REQUISES(S)**	**COÛTS**
- Connaître la participation des filles à la vie scolaire.	- Faire faire des relevés statistiques sur la participation qualitative et quantitative des filles aux activités parascolaires, au conseil de classe, au conseil d'élèves, aux médias internes (radio ou journal scolaire, affichage), aux compétitions sportives internes et interscolaires, etc.	1992-1993	Joce-Lyne Biron (Collaboration : Dir. de la recherche, Dir. de la coordination des réseaux, Dir. de l'adaptation scolaire et des services complémentaires)	À déterminer

OBJECTIF GÉNÉRAL : Favoriser la participation des filles au projet sport-études et au sport scolaire

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	MESURES PROPOSÉES	ÉCHÉANCIER	RESPONSABILITÉ ET COLLABORATION(S) REQUISE(S)	COÛTS
- Examiner la place des filles dans les sports à l'école en vue de préparer des propositions pour améliorer leur situation ou faciliter leur intégration.	- Faire faire les statistiques relatives à : • l'inscription des filles et des garçons dans les programmes sports-études depuis l'implantation de ces programmes, y compris la persévérance dans le programme; • la participation des filles aux sports interscolaires, en examinant la répartition du budget suivant les sports (traditionnellement masculins ou mixtes) et les motifs qui expliquent, le cas échéant, la faible participation des filles.	1991-1992 1991-1992	Joce-Lyne Biron (Collaboration : Dir. de la coordination des réseaux, Dir. de la formation générale des jeunes)	À déterminer
	- Faire une expérience-pilote avec des commissions scolaires volontaires qui offrent déjà cette alternative.	1992-1993		
	- Proposer des moyens de faciliter une plus grande participation des filles aux deux modes de participation au sport scolaire et en faire la promotion.	1993-1994		2 000 $ dépliant

OBJECTIF GÉNÉRAL : Dresser le portrait de la participation des femmes bénévoles aux activités de l'école

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	MESURES PROPOSÉES	ÉCHÉANCIER	RESPONSABILITÉ ET COLLABORATION(S) REQUISES(S)	COÛTS
- Connaître le degré des participations bénévoles des femmes et en faire une évaluation qualitative et quantitative.	- Faire établir les statistiques (ventilées par sexe) concernant la participation bénévole aux comités de parents, aux comités d'école, aux activités scolaires (ex.: bibliothèque et sorties éducatives au primaire) et parascolaires, en précisant par type d'activité, le nombre de personnes et le nombre d'heures qui y sont consacrées par année scolaire.	1991-1994	Joce-Lyne Biron (Collaboration : Dir. de la recherche, Dir. de la coordination des réseaux et les directions régionales)	À déterminer

OBJECTIF GÉNÉRAL : Promouvoir la participation des femmes à l'Assemblée des commissaires				
OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	**MESURES PROPOSÉES**	**ÉCHÉANCIER**	**RESPONSABILITÉ ET COLLABORATION(S) REQUISE(S)**	**COÛTS**
- Connaître la situation respective des femmes et des hommes dans les postes pourvus normalement par élection.	- Faire établir les statistiques relatives aux postes de commissaires d'écoles ainsi qu'aux responsabilités administratives particulières (membres du conseil exécutif de la commission scolaire et titres) en précisant si les postes de commissaires ont été pourvus par nomination ou par élection.	Septembre 1991	Jocelyne Biron (Collaboration : Directions régionales, Dir. de la gestion scolaire et des systèmes)	À déterminer

ÉCOLE, MILIEU DE FORMATION

L'ÉCOLE, MILIEU DE FORMATION

La mission fondamentale du Ministère consiste à contribuer à l'éducation préscolaire et à l'enseignement primaire et secondaire afin de permettre aux jeunes et aux adultes:

- «d'acquérir une formation de base selon leur talent et leurs possibilités, de la développer tout au long de leur vie et de s'épanouir comme personnes autonomes et créatives;
- de s'engager dans la vie active en étant préparés au travail, ou dans des études postsecondaires en disposant de toutes les chances de succès.»[4]

Cet objectif de base inclut nécessairement l'égalité des sexes. C'est dans ce contexte que s'inscrivent les dossiers suivants:

- désexisation des pratiques éducatives,
- désexisation du matériel scolaire,
- orientation des filles et des femmes,
- formation professionnelle,
- éducation des adultes et reconnaissance des acquis.

Ainsi, il ne s'agit pas uniquement pour le ministère de l'Éducation de fournir des instruments qui facilitent la désexisation du matériel et des pratiques éducatives, encore faut-il que les rédactrices et les rédacteurs de programmes ainsi que le personnel scolaire croient qu'il est nécessaire de présenter aux filles et aux garçons des modèles et des situations dans lesquels ils se reconnaissent. Il est difficile pour une fille de croire qu'elle puisse devenir

---

[4] QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. Rapport annuel du ministère de l'Éducation, 1987-1988, Québec, Les publications du Québec, 1988, page 9.

poseuse de systèmes intérieurs, technicienne en dessin de conception mécanique ou ingénieure. Il est donc essentiel de permettre aux filles de faire un choix éclairé. Il ne s'agit pas qu'elles deviennent toutes des mécaniciennes, mais plutôt de les rendre conscientes des choix qu'elles font et de toutes les possibilités qui s'offrent à elles.

DESEXISATION DU MATERIEL SCOLAIRE

OBJECTIF GÉNÉRAL : Fournir aux consommateurs et aux consommatrices, aux auteures et aux auteurs, le soutien nécessaire à la production de matériel scolaire non sexiste

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	MESURES PROPOSÉES	ÉCHÉANCIER	RESPONSABILITÉ ET COLLABORATION(S) REQUISE(S)	COÛTS
- Faire connaître au personnel enseignant du primaire et aux parents une bibliographie descriptive et commentée de la littérature québécoise disponible pour les jeunes : «Le plaisir de lire... sans sexisme».	- Diffuser la bibliographie aux directrices et directeurs d'école et aux responsables des bibliothèques scolaires - Rédiger et envoyer un dépliant à l'intention des comités d'école leur présentant la bibliographie et son utilité dans le choix des livres achetés pour l'école.	Avril 1991 Février 1992	Direction des communications	2 500 $

OBJECTIF GÉNÉRAL : Fournir aux conceptrices et aux concepteurs, aux auteures et aux auteurs, le soutien nécessaire à la production de matériel scolaire non sexiste

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	MESURES PROPOSÉES	ÉCHÉANCIER	RESPONSABILITÉ ET COLLABORATION(S) REQUISE(S)	COÛTS
- Faire disparaître toutes formes de sexisme dans le matériel scolaire produit par le ministère de l'Éducation.	- Collaborer aux travaux de révision du programme d'éducation au choix de carrière.	Septembre 1992	Dir. de la formation générale des jeunes (Coll. : Louise Roux, responsable du dossier à la Coordination à la condition féminine)	
	- Collaborer aux travaux de révision du programme de mathématique.	Juin 1993	Dir. de la formation générale des jeunes (Coll. : Louise Roux, responsable du dossier à la Coordination à la condition féminine)	
	- Collaborer aux travaux de révision des programmes d'histoire.	Juin 1993	Dir. de la formation générale des jeunes (Coll.: Louise Roux, responsable du dossier à la Coordination à la condition féminine)	
	- Collaborer aux travaux de révision du programme de français.	Juin 1992	Dir. de la formation générale des jeunes (Coll.: Louise Roux, responsable du dossier à la Coordination à la condition féminine)	4 000 $
	- Mettre à jour le guide de rédaction des épreuves, s'il y a lieu.	Septembre 1992	Dir. générale de l'évaluation et des ressources didactiques (Collaboration: Louise Roux)	

OBJECTIF GÉNÉRAL : Fournir aux conceptrices et aux concepteurs, aux auteures et aux auteurs, le soutien nécessaire à la production de matériel scolaire non sexiste

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	MESURES PROPOSÉES	ÉCHÉANCIER	RESPONSABILITÉ ET COLLABORATION(S) REQUISE(S)	COÛTS
- Faire disparaître toutes formes de sexisme dans le matériel scolaire produit par le ministère de l'Éducation.	- Assister les collègues en matière de condition féminine dans la réalisation de leur mandat.	Continu	Joce-Lyne Biron et Louise Roux (Collaboration: Dir. de la formation générale des jeunes, Dir. de la formation générale des adultes, Dir. de l'adaptation scolaire et des services complémentaires, Dir. générale de la formation professionnelle, Dir. de la sanction des études)	

OBJECTIF GÉNÉRAL : S'assurer que le matériel scolaire non approuvé par le ministère de l'Éducation soit exempt de sexisme.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	MOYENS PROPOSÉS	ÉCHÉANCIER	RESPONSABILITÉ ET COLLABORATION(S) REQUISE(S)	COÛTS
- Faire disparaître toutes formes de sexisme dans le matériel scolaire non approuvé par le ministère de l'Éducation.	- Collaborer avec la Direction des ressources didactiques à la rédaction d'un guide sur l'évaluation du matériel didactique non approuvé par le ministère de l'Éducation en regard des stéréotypes discriminatoires. - Diffuser ce guide à l'intention du personnel scolaire, des comités de parents et des comités d'école.	Septembre 1991 Octobre 1991	Dir. des ressources didactiques (Collaboration Louis Roux, responsable du dossier à la Coordination à la condition féminine)	2 000 $

OBJECTIF GÉNÉRAL : S'assurer que les publications du ministère de l'Éducation soient exemptes de sexisme

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	MOYENS PROPOSÉS	ÉCHÉANCIER	RESPONSABILITÉ ET COLLABORATION(S) REQUISE(S)	COÛTS
- Faire disparaître toutes formes de sexisme dans les publications du ministère de l'Éducation.	- Relancer les directions générales du ministère de l'Éducation sur la nécessité de perfectionner leur personnel sur la désexisation des textes.	Continu	Dir. des ressources humaines	

OBJECTIF GÉNÉRAL : Adapter le guide d'activités préparé pour le 50e anniversaire du droit de vote des femmes

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	MOYENS PRÉVUS/RÉALISÉS	ÉCHÉANCIER	RESPONSABILITÉ ET COLLABORATION(S) PRÉVUE(S)/RÉELLE(S)	COÛTS
- Fournir au personnel enseignant en sciences humaines et en histoire un guide d'activités actualisé pour faire connaître aux élèves l'histoire de l'obtention du droit de vote des femmes au Québec.	- Effectuer la mise à jour du document intitulé «50e anniversaire du droit de vote des femmes».	Octobre 1990 (réalisé)	Francine Létourneau	
	- Assurer la publication et la diffusion du document pour la tenue du colloque d'histoire.	Octobre 1990 (réalisé)	Francine Létourneau	100 $
	- Assurer la publication et la diffusion du document selon la demande.		Francine Létourneau	

DÉSEXISATION DES PRATIQUES ÉDUCATIVES

OBJECTIF GÉNÉRAL : Sensibiliser le personnel enseignant au sexisme et lui fournir les moyens susceptibles de favoriser la désexisation de certaines pratiques éducatives

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	MOYENS PROPOSÉS	ÉCHÉANCIER	RESPONSABILITÉ ET COLLABORATION(S) REQUISE(S)	COÛTS
- Faire disparaître toutes formes de sexisme dans les pratiques éducatives.	- Collaborer aux travaux traitant des standards de formation des enseignantes du secondaire, de l'éducation des adultes du secondaire.	Continu	Direction de la formation des personnels scolaires (Collaboration Louise Roux, responsable du dossier à la Coordination à la condition féminine)	
- Évaluer auprès des élèves l'impact du perfectionnement sur la désexisation des attitudes et des pratiques pédagogiques et sur le matériel de support utilisé par le personnel enseignant du primaire.	- Rédiger le projet en collaboration avec les directions concernées.	Avril 1992	Louise Roux (Collaboration: Dir. du développement de l'évaluation, Dir. de la recherche, Dir. de la coordination des réseaux)	
	- S'assurer de la collaboration des commissions scolaires et des directions régionales.	Mai 1992	Commissions scolaires et directions régionales	
	- Perfectionner le personnel scolaire lié au projet.	Novembre 1992	Louise Roux et une contractuelle	12 000 $
- Intégrer aux sessions de perfectionnement les préoccupations en matière de condition féminine.	- Préparer un document décrivant les attitudes à développer chez le personnel scolaire afin qu'il contribue à l'égalité des chances.	Juin 1992	Louise Roux	

OBJECTIF GÉNÉRAL : Sensibiliser le personnel enseignant au sexisme et lui fournir les moyens susceptibles de favoriser la démocratisation de certaines pratiques éducatives

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	MOYENS PROPOSÉS	ÉCHÉANCIER	RESPONSABILITÉ ET COLLABORATION(S) REQUISE(S)	COÛTS
- Sensibiliser les personnels (rédacteurs, rédactrices, concepteurs, conceptrices, enseignants et enseignantes) au sexisme dans les attitudes et les pratiques pédagogiques.	- Proposer des séances de perfectionnement · aux personnels de conception et de rédaction · aux enseignants et enseignantes dans le réseau scolaire.	1992-1993 1992-1993	Josée-Lyne Biron (Collaboration : Dir. de la formation générale des adultes)	Coûts assumés par la Dir. de la formation générale des adultes

L'ORIENTATION DES FILLES ET DES FEMMES

OBJECTIF GÉNÉRAL : Favoriser l'acquisition du diplôme d'études secondaires chez les filles et les femmes

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	MOYENS PROPOSÉS	ÉCHÉANCIER	RESPONSABILITÉ ET COLLABORATION(S) REQUISE(S)	COÛTS
- Favoriser l'obtention du DES particulièrement dans les milieux économiquement faibles et les communautés culturelles.	- Examiner les actions du Ministère et du réseau scolaire pour dépister les cas d'abandon scolaire, lutter contre le décrochage des filles, favoriser la persévérance scolaire et inciter les femmes adultes à achever leurs études en vue de l'obtention du DES. - Trouver des moyens de motiver les filles de ces milieux à terminer leurs études secondaires.	1992-1994	Direction générale des programmes, Direction de la coordination des réseaux, Dir. de la recherche et les directions régionales (Collaboration: Jane-Lyne Biron de la Coordination à la condition féminine)	A déterminer

OBJECTIF GÉNÉRAL : Fournir aux parents les outils nécessaires afin qu'ils contribuent à l'orientation et aux choix scolaires de leurs enfants

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	MESURES PROPOSÉES	ÉCHÉANCIER	RESPONSABILITÉ ET COLLABORATION(S) REQUISE(S)	COÛTS
- Fournir aux parents les outils nécessaires pour les aider à collaborer à l'orientation scolaire et professionnelle de leurs enfants.	- Répertorier les actions réalisées et les documents produits à cette fin auprès de la Coordination des réseaux, de l'Association des comités de parents, de la Direction de l'adaptation scolaire et des services complémentaires, de quelques commissions scolaires et de quelques écoles privées.		Nicole Marcotte (Collaboration: Dir. de la coordination des réseaux, Dir. générale des programmes, Dir. des communications, Association des comités de parents)	
	- Identifier la nature des besoins.	Mars 1992		
	- Élaborer le matériel requis.	Septembre 1992		10 000 $
	- Expérimenter et évaluer la documentation produite.	Janvier 1993-Juin 1993		8 000 $
	- Diffuser la documentation produite.	Septembre 1993		

OBJECTIF GÉNÉRAL : S'assurer que le Répertoire de conférencières en emploi non traditionnel est mis à jour annuellement par les directions régionales

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	MESURES PROPOSÉES	ÉCHÉANCIER	RESPONSABILITÉ ET COLLABORATION(S) REQUISES(S)	COÛTS
- Assurer le suivi de la mise à jour du Répertoire de conférencières en emploi non traditionnel.	- Assurer les mises à jour des annexes 9 et 10 du Répertoire de conférencières en emploi non traditionnel et les faire parvenir aux directions régionales. - Conseiller les directions régionales dans la mise à jour du répertoire par région. - Assurer le suivi de gestion du répertoire.	Juin 1991	Nicole Marcotte (Collaboration: Direction de la recherche, ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science) Nicole Marcotte (Collaboration: Dir. de la coordination des réseaux et les directions régionales)	

OBJECTIF GÉNÉRAL : Mettre à jour la documentation «Stratégie pour réussir l'intégration au non traditionnel» (SPRINT)				
OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	**MOYENS PROPOSÉS**	**ÉCHÉANCIER**	**RESPONSABILITÉ ET COLLABORATION(S) REQUISES(S)**	**COÛTS**
- Fournir aux conseillères et aux conseillers d'orientation, au personnel enseignant d'éducation au choix de carrière et aux responsables de l'information scolaire et professionnelle, la mise à jour de «Stratégie pour réussir l'intégration au non traditionnel» (SPRINT).	- Analyser le contenu de la documentation. - Procéder à la mise à jour du contenu. - Assurer la publication et la diffusion de cette documentation.	Janvier 1992 Novembre 1992	Josée-Lyne Biron	5 000 $

OBJECTIF GÉNÉRAL : Sensibiliser les divers intervenants et intervenantes et le public en général à l'importance des choix d'orientation pour les femmes

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	MOYENS PROPOSÉS	ÉCHÉANCIER	RESPONSABILITÉ ET COLLABORATION(S) REQUISE(S)	COÛTS
- Sensibiliser les personnels scolaires à l'importance des choix d'options non traditionnelles pour les filles.	- Participer au colloque de AIOSP et au colloque de l'AQISEP.	Juin 1991		
	- Participer à certains colloques ou congrès pour y faire état du dossier de l'orientation des filles.	Continu		
- Augmenter l'impact de l'information transmise sur les carrières non traditionnelles, en diversifiant les canaux de communication.	- Susciter la collaboration de certaines ressources du milieu des médias, de façon à sensibiliser les parents et les élèves aux carrières non traditionnelles.	Janvier 1992	Joce-Lyne Biron (Collaboration: Lisette Bédard)	

OBJECTIF GÉNÉRAL : Effectuer la mise à jour d'«Explorons de nouveaux espaces»				
OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	**MESURES PROPOSÉES**	**ÉCHÉANCIER**	**RESPONSABILITÉ ET COLLABORATION(S) REQUISE(S)**	**COÛTS**
- Fournir aux responsables pédagogiques du ministère de l'Éducation et des réseaux, une version actualisée du document intitulé «Explorons de nouveaux espaces».	- Mettre sur pied un groupe de travail. - Concevoir et rédiger un outil d'information.	Septembre 1991	Joce-Lyne Biron (Collaboration: Dir. générale de la formation professionnelle, directions régionales, commissions scolaires, organismes de femmes, etc.)	
	- Assurer la publication et la diffusion du nouvel outil.	Septembre 1992		10 000 $

OBJECTIF GÉNÉRAL : Augmenter la représentation des filles et des femmes dans les métiers non traditionnels

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	MESURES PROPOSÉES	ÉCHÉANCIER	RESPONSABILITÉ ET COLLABORATION(S) REQUISE(S)	COÛTS
- Faire connaître les formations non traditionnelles dans le réseau scolaire, et auprès du grand public, notamment les parents et les groupes de femmes.	- Préparer des outils de vulgarisation pour les filles et les femmes du second cycle du secondaire notamment en :		Joce-Lyne Biron (Collaboration : Dir. générale de la formation professionnelle, Dir. des communications)	
	' Distribuant des plaquettes réalisées en 1989-1990 dans le réseau scolaire (1re série);	Octobre 1990		
	' Réimprimant la 1re série;	Mars 1991		7 000 $
	' Traduisant et adaptant la 1re série en anglais;	Mars 1991		5 000 $
	' Produisant la 2e série en français et en faisant sa distribution;	Septembre 1991		20 000 $
	' Traduisant et adaptant la 2e série en anglais	Septembre 1991		5 000 $
	- Rédiger de courts textes (articles, dépliants) sur l'autonomie.	Continu		
	- Diffuser ces textes dans les salons, les expositions locales, pour envoi dans les hebdos et à certaines revues, etc.	Continu	Joce-Lyne Biron (Collaboration : entreprises, groupes de femmes, associations)	10 000 $

OBJECTIF GÉNÉRAL : Favoriser l'intégration des filles et des femmes aux métiers non traditionnels dans les milieux de formation ainsi que sur le marché du travail

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	MOYENS PRÉVUS	ÉCHÉANCIER	RESPON. RÉELLE ET COLLABORATION(S) REQUISE(S)	DÉTAILS
- Faire en sorte que les préoccupations en matière d'orientation des filles, notamment en ce qui concerne le recrutement, l'intégration et la persévérance des filles et des femmes dans les programmes de formation professionnelle non traditionnelle, soient prises en compte dans l'implantation de la politique de formation professionnelle.	- Participer aux comités de validation des orientations des secteurs (2 comités sont prévus)	1990-1991	Jean-Lyne Giron	
	• Participer aux rencontres, congrès, colloques sur la formation professionnelle, (notamment l'APEAO, l'AQUOPF et le CIAFT) et en assurer un suivi.	Continu	Jean-Lyne Giron	
	• Collaborer avec d'autres ministères ou organismes (notamment le comité d'orientation sur l'intégration des femmes dans les services de protection contre les incendies).	Continu	Jean-Lyne Giron	
	- Élaborer un plan d'intervention en matière de démocratisation des attitudes et des pratiques pédagogiques.		Jean-Lyne Giron et une conseillère pédagogique	
	• par la rédaction d'un projet de perfectionnement destiné aux personnels de la formation professionnelle (ministère de l'Éducation et réseau)		Diane Cantin (Collaboration : Dir. générale de la formation professionnelle)	Outils soumis par la Dir. gén. de la formation professionnelle

OBJECTIF GÉNÉRAL : Favoriser l'intégration des filles et des femmes aux métiers non traditionnels dans les milieux de formation ainsi que sur le marché du travail

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	MOYENS PRÉVUS	ÉCHÉANCIER	RESPONSABILITÉ ET COLLABORATION(S) REQUISE(S)	COÛTS
	• La consultation préalable dans le réseau	Août-Septembre 1990		
	• Session de perfectionnement pré-expérimentation - à Québec - à Montréal	Novembre 1990 Décembre 1990		
	• Evaluation de la pré-expérimentation	Mars 1991		
	• Mise au point du document Guide de participation	Avril 1991		
	• Offre de sessions au réseau (ADF, personnel enseignant, direction d'école)	1991-1993	Dir. générale de la formation professionnelle	
	• Evaluation et suivi	1991-1993	Dir. générale de la formation professionnelle	Coûts assumés par la Dir. gén. de la formation professionnelle

OBJECTIF GÉNÉRAL : Favoriser l'intégration et le maintien des filles et des femmes dans les métiers non traditionnels dans les milieux de formation et sur le marché du travail

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	MESURES PROPOSÉES	ÉCHÉANCIER	RESPONSABILITÉ ET COLLABORATION(S) REQUISE(S)	COÛTS
- Inciter les autorités scolaires à faire la promotion des métiers non traditionnels: inscription des filles et des femmes, intégration des filles et des femmes dans les établissements scolaires et intégration et soutien sur le marché du travail.	- Préparer un questionnaire en vue de connaître les actions menées par les commissions scolaires en vue de promouvoir les métiers non traditionnels.	Automne 1991	Josée-Lyne Biron (Collaboration : Nicole Marcotte, Dir. générale de la formation professionnelle, Dir. de la coordination des réseaux, directions régionales, Dir. des communications)	
	- Faire valider le questionnaire par des coordonnateurs de formation professionnelle.	Automne 1991		
	- Mettre au point le questionnaire.	Décembre 1991		
	- Diffuser le questionnaire dans les commissions scolaires.	Janvier 1992		
	- Traiter les données.	Mars 1992		
	- Faire un rapport: état de situation et description d'activités.	Juin 1992		
	- Préparer un outil de promotion faisant connaître les moyens retenus par des commissions scolaires et proposant des activités susceptibles de répondre à des besoins exprimés dans le questionnaire.	Mars 1993	Dir. de la coordination des réseaux, directions régionales	

OBJECTIF GÉNÉRAL : Favoriser l'intégration et le maintien des filles et des femmes dans les métiers non traditionnels dans les milieux de formation et sur le marché du travail

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	MOYENS PRÉVUS	ÉCHÉANCIER	RESPONSABILITÉ ET COLLABORATION(S) REQUISE(S)	COÛTS
- Inciter les autorités scolaires à faire la promotion des métiers non traditionnels: inscription des filles et des femmes, intégration des filles et des femmes dans les établissements scolaires et intégration et maintien sur le marché du travail.	- Mettre sur pied un comité formé de directeurs et de directrices de formation professionnelle d'établissements d'enseignement professionnel et de polyvalentes appartenant à quelques régions administratives en vue de réaliser un projet-pilote portant sur l'intégration des filles et des femmes dans la formation non traditionnelle, puis sur le marché du travail.	1991-1993	Joce-Lyne Biron (Collaboration: Nicole Marcotte, Dir. de la coordination des réseaux, directions régionales, Commissions scolaires)	
	- Réaliser le projet pilote avec la participation de la direction et de membres du personnel enseignant appartenant à une dizaine d'écoles.	Septembre 1991 à septembre 1993		
	- Suivi du comité et rédaction du rapport.	1993-1994		
	- Publication et diffusion du rapport.	Septembre 1994		

OBJECTIF GÉNÉRAL : Mesurer l'impact de la réforme de la formation professionnelle sur l'inscription des filles et des femmes en formation professionnelle

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	MESURES PRÉVUES	ÉCHÉANCIER	RESPONSABILITÉ ET COLLABORATION(S) REQUISE(S)	COÛTS
- Connaître l'état de la situation relative des filles et des femmes ainsi que des élèves masculins en formation professionnelle en ce qui concerne les inscriptions, la persévérance, les abandons et l'obtention du diplôme, et cela, par programme, par établissement d'enseignement et par commission scolaire.	- Faire faire les relevés statistiques annuellement.	Selon le calendrier scolaire, en juin de chaque année	Jean-Lyne Biron (Collaboration : Dir. de l'aide aux usagers, Dir. générale de la formation professionnelle)	

OBJECTIF GÉNÉRAL : Mesurer l'impact de la réforme de la formation professionnelle sur l'inscription des filles et des femmes en formation professionnelle

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	MESURES PROPOSÉES	ÉCHÉANCIER	RESPONSABILITÉ ET COLLABORATION(S) REQUISE(S)	COÛTS
- Faire un répertoire annuel de diplômées de la formation professionnelle non traditionnelle avec rétroactivité à l'implantation des nouveaux programmes.	- Dresser une liste alphabétique par programme, par région et par année.	Continu	Josée-Lyne Biron (Collaboration : Dir. de la sanction des études et Dir. générale de la formation professionnelle)	

OBJECTIF GÉNÉRAL : Mesurer l'impact de la réforme de la formation professionnelle sur l'inscription des filles et des femmes en formation professionnelle du travail

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	MESURES PROPOSÉES	ÉCHÉANCIER	RESPONSABILITÉ ET COLLABORATION(S) REQUISE(S)	COÛTS
- Examiner les effets de la réforme de la formation professionnelle sur les filles et les femmes.	- Faire faire (par la Direction de la recherche) une étude sur l'impact de la réforme (entre autres : organisation scolaire, calendrier scolaire, relèvement des exigences, rationalisation des autorisations, nouvelle carte des enseignants, horaire scolaire, centres spécialisés, qualité de l'enseignement) sur l'inscription des filles et des femmes ainsi que sur l'obtention de diplômes.	1991-1994	Jane-Lyne Biron (Collaboration : Dir. de la recherche)	

ECOLE, MILIEU DE TRAVAIL

L'ÉCOLE, MILIEU DE TRAVAIL

Pour réaliser sa mission, le Ministère a besoin d'hommes et de femmes capables de transmettre des connaissances, mais aussi de véhiculer des modèles où les hommes et les femmes, les garçons et les filles sont traités également. Pour cela, l'école doit contribuer à réduire l'écart significatif en terme de représentativité des hommes et des femmes dans toutes les catégories.

Le rapport d'évaluation sur l'expérimentation de programmes d'accès à l'égalité pour les femmes en emploi dans dix-neuf commissions scolaires a permis de constater que malgré certains acquis, il subsiste encore beaucoup d'inégalités dans la répartition des hommes et des femmes dans le réseau scolaire. Ces mêmes constats ont été observés dans les autres organismes qui ont participé à l'expérimentation. C'est pourquoi le Ministère se doit de poursuivre des actions d'animation afin d'éliminer toutes formes de discrimination dont les femmes sont victimes, en attendant la décision gouvernementale quant aux suites à donner aux programmes d'accès à l'égalité.

PROGRAMMES D'ACCÈS À L'ÉGALITÉ POUR LES FEMMES EN EMPLOI DANS LES COMMISSIONS SCOLAIRES

OBJECTIF GÉNÉRAL : Diffuser les résultats de l'évaluation de l'expérimentation des programmes d'accès à l'égalité dans dix-neuf commissions scolaires

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	MESURES PROPOSÉES	ÉCHÉANCIER	RESPONSABILITÉ ET COLLABORATION(S) REQUISE(S)	COÛTS
- Diffuser le rapport d'évaluation aux organismes et aux personnes concernées.	- Rédaction du mémoire au BEM sur les suites à donner.	Novembre 1990	Renée Morneau	
	- Transmission du rapport d'évaluation à la Ministre déléguée à la condition féminine.	Décembre 1990		
- Effectuer le suivi à l'expérimentation.	- Répondre aux demandes des commissions scolaires.	Continu		
- Participer à la consultation du Secrétariat à la condition féminine.		Automne 1991		
- Assurer les travaux relatifs aux analyses d'effectifs, de disponibilité de main-d'oeuvre et du système d'emploi.	- À l'aide des documents développés pour l'expérimentation, préparer les outils nécessaires à l'animation du milieu.	Septembre 1992	Nicole Marcotte (Collaboration : Dir. coordination des réseaux, directions régionales, Dir. générale de la recherche, Dir. générale des ressources humaines)	À déterminer
- Représenter la partie patronale au comité national sur les programmes d'accès à l'égalité.	- Participer aux réunions du comité national.	Juin 1992	Dir. générale des ressources humaines (Collaboration : Lisette Bédard)	

OBJECTIF GÉNÉRAL : Favoriser l'accès à l'égalité en emploi pour les femmes du réseau des commissions scolaires

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	MESURES PRÉVUES	ÉCHÉANCIER	RESPONSABILITÉ ET COLLABORATION(S) REQUISE(S)	COÛTS
- Connaître la place des femmes dans le réseau scolaire et leurs attentes en ce qui a trait à l'avancement de leur carrière.	- Obtenir les données relatives à l'évolution des carrières féminines dans l'enseignement et faire faire une étude sur les attentes et les ambitions des femmes dans le réseau scolaire	1991-1993	Nicole Marcotte (Collaboration : Jose-Lyne Biron, Dir. de la coordination des réseaux, directions régionales, Direction de la recherche)	

OBJECTIF GÉNÉRAL : Favoriser l'accès à l'égalité en emploi pour les femmes du réseau des commissions scolaires

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	MESURES PROPOSÉES	ÉCHÉANCIER	RESPONSABILITÉ ET COLLABORATION(S) REQUISE(S)	COÛTS
- Collaborer à la mise en œuvre du plan d'action pour les communautés culturelles dans le réseau scolaire. - Collaborer à la mise en œuvre des programmes d'accès à l'égalité pour les membres des communautés culturelles.			Direction de la coordination des réseaux (Collaboration : Nicole Marcotte) Dir. de la coordination des réseaux (Collaboration : Nicole Marcotte)	

AUTRES DOSSIERS

OBJECTIF GÉNÉRAL : Participer aux travaux touchant les acquis extrascolaires

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	MOYENS PRÉVUS	ÉCHÉANCIER	RESPONSABILITÉ ET COLLABORATION(S) REQUISE(S)	COÛTS
- Collaborer avec les responsables du dossier «reconnaissance des acquis».	- Suivre le dossier et en faire la promotion (à l'occasion). - S'assurer que les besoins des femmes soient pris en compte.		Joce-Lyne Biron	

OBJECTIF GÉNÉRAL : Collaborer avec le Secrétariat à la famille et avec la Direction générale des programmes au dossier de la politique familiale				
OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	**MOYENS PROPOSÉS**	**ÉCHÉANCIER**	**RESPONSABILITÉ ET COLLABORATION(S) REQUISE(S)**	**COÛTS**
- Collaborer aux travaux du Comité ministériel sur la politique familiale.	- Participer aux rencontres du Comité ministériel sur la politique familiale. - Collaborer au bilan ministériel à transmettre au Secrétariat de la politique familiale. - Collaborer à l'élaboration du plan d'action ministériel sur la politique familiale.	Selon le calendrier des rencontres	Joce-Lyne Biron	

COORDINATION À LA CONDITION FÉMININE

OBJECTIF GÉNÉRAL : Coordonner les actions du Ministère en matière de condition féminine

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	MOYENS PRÉVUS	ÉCHÉANCIER	RESPONSABILITÉ ET COLLABORATION(S) REQUISE(S)	COÛTS
- Planifier et coordonner les actions du Ministère en matière de condition féminine. - Conseiller le Ministère quant aux orientations à privilégier en matière de condition féminine.	- Mise en place des mécanismes de consultation et de concertation avec les unités administratives concernées. - Préparation les avis requis. - Participation aux comités ministériels et interministériels touchant la condition féminine.	Continu Continu	Linette Bédard Linette Bédard	

OBJECTIF GÉNÉRAL : Soutenir les personnes engagées dans la promotion de la condition féminine

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	MOYENS PROPOSÉS	ÉCHÉANCIER	RESPONSABILITÉ ET COLLABORATION(S) REQUISE(S)	COÛTS
- Faire connaître les publications de la Coordination à la condition féminine.	- Réaliser la mise à jour du dépliant «Et si je me documentais».	Mars 1991	Joce-Lyne Biron	4 500 $
	- Réaliser la mise à jour du guide d'animation «Pareille, pas pareille».	Juin 1992	Joce-Lyne Biron	2 500 $
	- Réaliser la mise à jour du document «Pour un Québec à part entière» :	1991-1993	Joce-Lyne Biron (Collaboration : Dir. des communications, Services linguistiques et autres)	
	' création d'un comité pour examiner le le document publié en 1988	Décembre 1991		
	' organisation de séances de travail	1992		
	' rédaction de la nouvelle version	1992-1993		
	' consultations internes et externes	Automne 1992		
	' publication de la nouvelle édition.	Hiver 1993		

OBJECTIF GÉNÉRAL : 10e anniversaire de la Coordination à la condition féminine

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	MOYENS PROPOSÉS	ÉCHÉANCIER	RESPONSABILITÉ ET COLLABORATION(S) REQUISES(S)	COÛTS
- Faire connaître les réalisations de la Coordination à la condition féminine et l'impact de ses actions.	- Organisation d'une rencontre des répondantes ministérielles en condition féminine.	Automne 1991	Secrétariat à la condition féminine	
	- Articles dans diverses publications : · À la une · Rapports-Rapports · Vie pédagogique	Continu		
	- Rédaction et publication d'un dépliant sur le mandat de la Coordination à la condition féminine.	Automne 1991		
	- Production d'une maquette publicitaire.	Automne 1991		